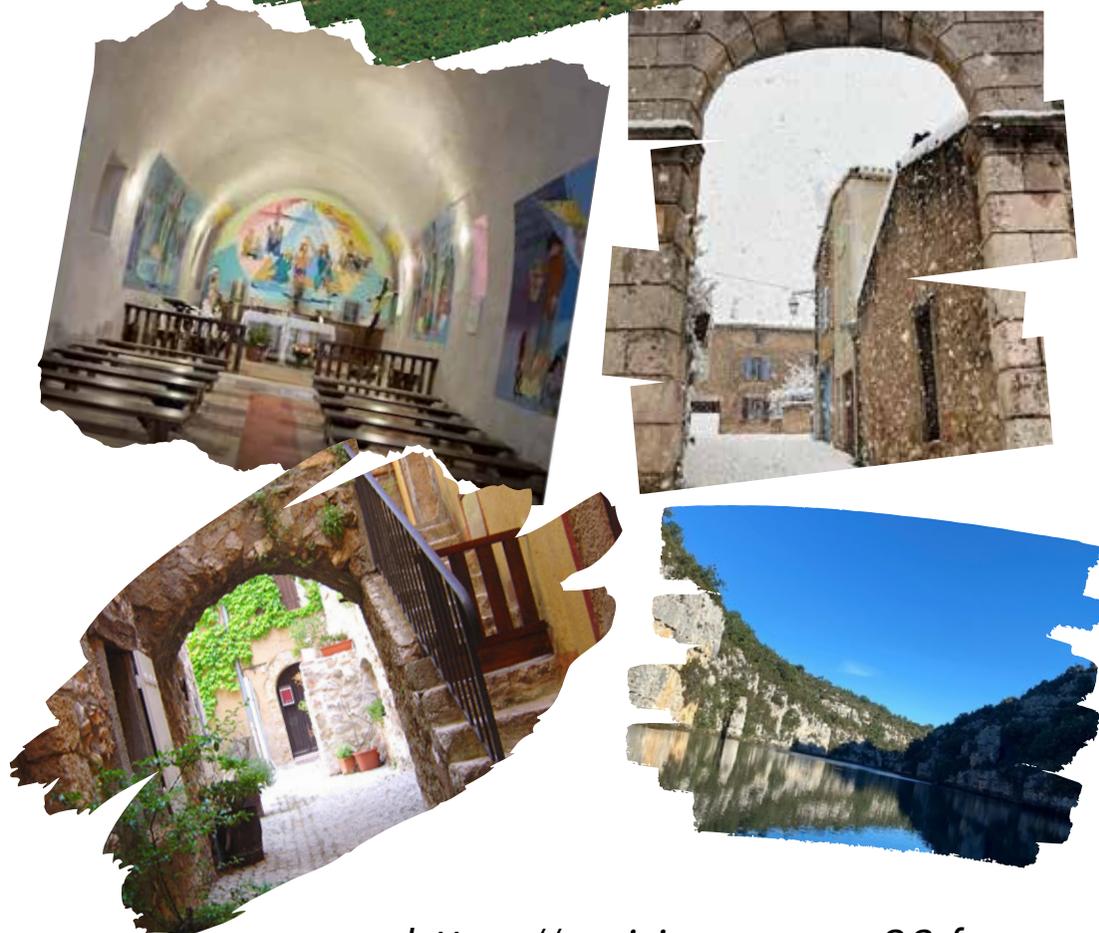


Villes et Villages
Fleuris



Janvier 2022

BULLETIN MUNICIPAL
RÉGUSSE EN PROVENCE



<https://mairie-regusse83.fr>

Edito du Maire	03
Etat Civil	05
Budget	06
Travaux en images	08
Zoom sur 2022	09
Environnement	10
Patrimoine	12
Vie du Village	13
Vie du Village en images	14
CCAS	15
CCFF	16
Sécurité publique	17
Jeunesse	18
Scolaires	19
Agenda	20
CCLGV	21
Expressions	23
Voeux	24



Urgence	112
Pompiers d'Aups	18
SAMU	15
Gendarmerie d'Aups	17
Accueil : Mardi, Jeudi & Samedi	04 98 10 21 95
Police Municipale	04 94 60 10 42
Brigadière-chef	06 37 73 50 43
Garde champêtre	06 20 42 78 43
Médecins	
Alain FREUDO	04 94 70 16 25
	06 07 05 37 52
Rick ANDRAOS	04 94 70 77 07
Centre antipolison	04 91 75 25 25
Infirmiers (ères)	
Corinne AUFFREDOU	06 21 70 86 62
Stéphanie MIALANE	06 81 47 03 00
Yohann SHAPPLER	06 69 68 50 29
Pierre MANCHON	06 10 77 25 70
Kinésithérapeute	
Audrey HANNEQUIN	04 83 11 42 88
Ostéopathe	
Elodie BAUMEL	06 02 10 70 70
Pharmacie des Moulins	04 94 76 24 66
Lundi au vendredi	
9 h - 12h 30 15 h - 19 h	
Samedi : 9 h - 12h 30	
Taxi	
Véronique & Philippe	06 15 53 61 70



MAIRIE DE RÉGUSSE
COURS ALEXANDRE GARIEL
83630 RÉGUSSE
TÉL. : 04 94 70 16 23
FAX : 04 94 70 18 74
SITE : <https://mairie-regusse83.fr>

**RETROUVER TOUTE L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL
EN TÉLÉCHARGEANT L'APPLICATION : CENTOLIVE**

- **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : MME RENÉE JEANNERET**
- **IMPRIMEUR : PUBSTORE**
- **RÉDACTION : BIBLIOTHÈQUE ET MAIRIE**
- **PHOTOS : MAIRIE DE RÉGUSSE, CCLGV, RÉGUSSE TOURISME**



Chères Régussoises, chers Régussois,

Cette année encore restera certainement dans les mémoires, le souvenir d'un bouleversement considérable dans nos vies privées ou professionnelles, dans nos activités et dans nos relations interpersonnelles.

Depuis deux ans, la vie de notre village est perturbée, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. A ce titre l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022.

Par prudence pour nos citoyens et en respect des consignes préfectorales, nous avons annulé plusieurs manifestations ainsi que la cérémonie des vœux du Maire. Nous trouverons d'autres moyens pour échanger et faire vivre le lien qui nous unit. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen et qui fait preuve d'une grande capacité de résilience.

Depuis octobre 2021 nous restons tous mobilisés pour assurer la continuité des services, le périscolaire, la police, l'entretien et la décoration de nos espaces verts...

Au cours de ces 15 mois de mandature, nous avons concrétisé certains de nos engagements de campagne, une mutuelle dite "communale" a permis à bon nombre de Régussois de réajuster leur mutuelle au plus près de leurs besoins, la navette des seniors permet à nos aînés les plus fragiles de se déplacer deux fois par semaine depuis leur domicile grâce au bénévoles du CCFF qui assurent le transport.

La tarification sociale de la cantine est effective depuis le 1 novembre.

Plusieurs travaux importants ont été réalisés : le chemin du GR99 (de La Tour), la reprise de la voirie du Haut des Faïsses après la réfection du réseau d'eau potable, le chemin des Sourdillons pour l'aménagement du pluvial, la première tranche de la piste multifonctions avenue du Général De Gaulle, les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur l'Avenue Maginot, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine municipale pour permettre de réduire les coûts de chauffage des écoles-de la mairie-de la piscine et des services techniques, et d'autres travaux d'amélioration comme la réfection des vestiaires du terrain de foot, le grenailage du préau de l'école, la connexion du caniveau pluvial entre l'avenue Frédéric Mistral et le Peirard, la pose de bordures dans l'ancien cimetière, la pose d'un mât au monument aux morts.

Les 10 oratoires de la commune sont en cours de restauration, la fontaine de l'Aumade a été restaurée ainsi que son chemin d'accès, les écoles ont été dotées de nouveau matériel informatique, l'achat d'une épaveuse a permis de curer les caniveaux et faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Un nouveau camion assurera les travaux courants.

Une gestion rigoureuse des finances et la ventilation analytique des comptes nous a permis de réaliser des économies sur plusieurs postes de fonctionnement.

L'année 2022 sera orientée vers des travaux prioritaires pour les Régussois :

- Suite à la validation de l'étude complémentaire du schéma directeur des eaux pluviales avec le concours d'un bureau d'étude, nous lancerons la première phase du pluvial pour enfin mettre en sécurité les habitants des quartiers à risque, également ;
- La deuxième phase des travaux de la piste multifonctions au premier trimestre 2022 ;
- La réfection des voiries chemins Haut et Bas des Faïsses, la descente du parking de la poste ;
- La réfection du système de chauffage de l'école (subvention de 60% par l'Etat) ;
- La sécurisation du square enfant avec des nouveaux jeux et l'allée piétonne qui fait le lien entre le parking des écoles et le village sera terminée et fleurie ;
- L'implantation de 3 cellules sanitaires automatisées pour remplacer les toilettes publiques ;
- La restauration des oratoires (projet subventionné par la région) ;
- Un nouvel office de tourisme verra le jour sur l'espace René Bonnet subventionné par la CCLGV ;
- En partenariat avec la fondation du Patrimoine, nos remparts seront remis en valeur dans un programme de rénovation sur plusieurs années ;
- Le Plan Local d'Urbanisme doit être bouclé d'ici la fin de l'année ;
- La rénovation énergétique de l'école élémentaire par le remplacement des baies vitrées (subvention dans le cadre du Plan de Relance).

Le dossier de la piscine sera le point d'orgue de cette année, une consultation sera menée auprès des Régussois sur le devenir de la piscine afin de décider ensemble s'il est opportun d'engager d'importants travaux ou de faire évoluer cette structure au service d'autres projets structurants pour notre commune.

Vous aurez compris qu'entourée des élus, je suis déterminée à agir concrètement et utilement pour vous toutes et vous tous, pour votre quotidien, pour notre village.

Ensemble, unissons nos forces pour des lendemains meilleurs dans la solidarité, la bienveillance et le respect de tous.

Je vous souhaite une excellente année 2022, tous mes vœux de santé si précieux actuellement, de sérénité et de bonheur partagé.

Renée JEANNERET.

Votre Maire.

Bienvenue à nos nouveaux pitchouns !



TORRES Jenna
PELICOT Alice
SCHAPPLER Maïa
JOHN DANIEL Louise
SORIA Maé
MECHOUREB Sirine
VUILLEMIN LAGRANGE Yuna
ETIENNE Timéo
COMAILLE Louis
GUILLOUARD Anakin

Félicitations aux nouveaux mariés !

ORTOLAN Estelle & BONENFANT William
JEAN-DAVID Maryvonne & THUAUD Alexandre
MARCHAND Elisa & LETERRIER Thomas
PFRIMMER Audrey & VAILLANT Arnaud
BELLOSTA Agnès & SALOME Yves
HUYSSER Virginie & KERSTENNE Vincent
LEFREVRE Mireille & BERGOUGNOUX Gérard



Ils nous ont quittés.... !



BANTI Georges
GUELPA Madeleine épouse FLUTET
NEVEU Philippe
BARTHOLOME Annie épouse SENOCQ
RICHARD Danielle épouse BANGUIO
LE GUENNEC Simone épouse ARIZZI
BALDUCCI Denis
DELORENZO Ciro
BLANC Jeannine épouse BALOCCO
LOQUES André
ZUNINO Ginette épouse LOQUES
BARBEAU Christian
FALLON Serge
IACOMETTI Gaëtan
SCHOWING Gilbert
HAIME Francis
SARLI Vincent
BOITEUX Rémi
PALEUR Violette épouse PEZY
RUIZ Maria épouse FRANQUEZA
TRUC Maurice
SNOBECK Robert

RAIMONDEAU Danielle épouse LAVAUD
COFFIN Mireille épouse VANELLE
IVANOVA Julia épouse FOURNIER
MAYOR Raymonde épouse WACHTER
SLOS Hubert
SAPPE Paul
DAGUET José
ANGELOT Gérard
MULLOT Nathalie épouse SEBA
GERMAIN Viviane
PIVOT Robert
BOY Louise
CALABUIG Arnolde
MATHON Pierre
DEZETTER Jacques
RAMIREZ MONTES José
JAVAUD Mireille
CORDARO Lidia épouse LIVOLSI
ZAMMIT André

Budget

Le budget de la commune est constitué de recettes et de dépenses, le fonctionnement étant dissocié de l'investissement.

Des efforts de gestion et de maîtrise des charges, avec une diminution des charges réelles de fonctionnement, notamment des charges générales ont été réalisés.

Chiffres clés du Budget voté en 2021

Dépenses de fonctionnement

2 862 322,00 €

Dépenses d'investissement

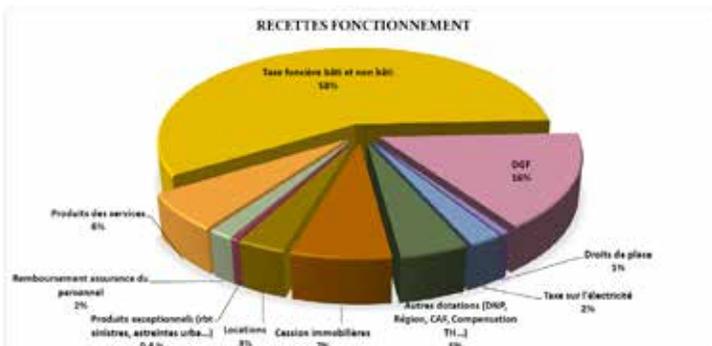
1 082 754,04 €

Soit un total de

3 945 076,04 €

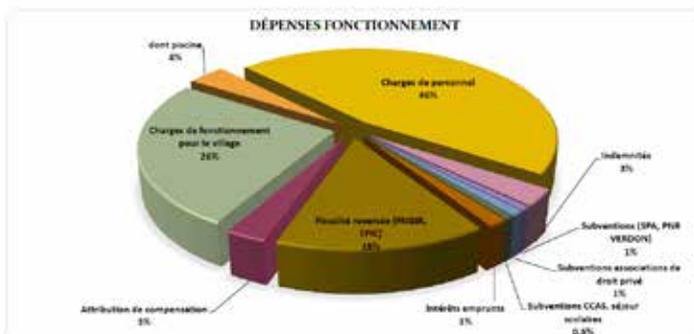
Recettes et dépenses de fonctionnement réalisées au 30/09/2021

Libellé	Recettes
Remboursement assurance du personnel	75 745 €
Produits des services	94 000 €
Taxe foncière bâti et non bâti	888 890 €
DGF	744 764 €
Droits de place	9 594 €
Taxe sur l'électricité	35 549 €
Autres dotations (DNP, Région, CAF, Compensation TH...)	70 953 €
Cession immobilières	103 550 €
Locations	49 673 €
Produits exceptionnels (rét sinistres, astreintes urba...)	6 908 €
TOTAL	1 530 418 €



Libellé	Dépenses
Charges de fonctionnement pour le village	499 530 €
dont piscine	71 300 €
Charges de personnel	904 057 €
Indemnités	56 597 €
Subventions (SPA, PNR VERDON)	14 156 €
Subventions associations de droit privé	18 201 €
Subventions CCAS, séjour scolaires	12 384 €
Intérêts emprunts	27 829 €
Fiscalité reversée (FNGIR, FPIC)	285 525 €
Attribution de compensation	55 435 €
TOTAL	1 944 924 €

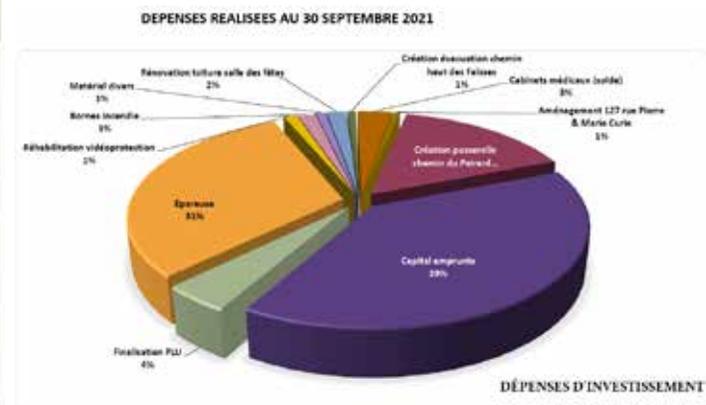
DÉPENSES REALISEES AU 30 SEPTEMBRE 2021



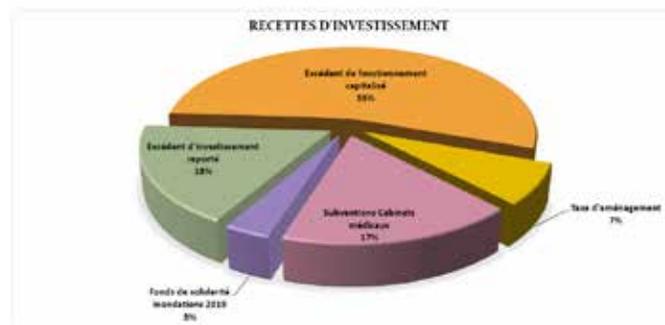
Budget

Dépenses et recettes d'investissement réalisées au 30/09/2021

Libellé	Dépenses
Finalisation PLU	10 338 €
Epareuse	72 972 €
Réhabilitation vidéoprotection	2 693 €
Bornes incendie	3 600 €
Matériel divers	2 128 €
Rénovation toiture salle des fêtes	4 077 €
Création évacuation chemin haut des Faisses	1 788 €
Cabinets médicaux (solde)	7 249 €
Aménagement 127 rue Pierre & Marie Curie	1 268 €
Création passerelle chemin du Peirard	37 080 €
Capital emprunts	92 743 €
TOTAL	235 936 €



RECETTES REALISEES AU 30 SEPTEMBRE 2021



Libellé	Recettes
Excédent d'investissement reporté	114 735 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	352 123 €
Taxe d'aménagement	47 844 €
Subventions Cabinets médicaux	110 764 €
Fonds de solidarité inondations 2019	21 695 €
TOTAL	647 141 €



1 & 2 Service Technique & PM ; 3 aménagement Square enfants ; 4 fontaine de l'Aumade GR99 ; 5 assainissement avenue Maginot ; 6 nettoyage des remparts ; 7 nouveaux spots au moulins ; 8 venue d'Alain Bernard/piscine ; 9 nouvelle épaveuse ; 10 nouveau camion ; 11 photovoltaïque piscine ; 12 piste multifonctions ; 13 & 14 travaux déchèterie & Peirard ; 15 débroussaillage St Jean ; 16 dépôt sauvage

SERVICE TECHNIQUE

Le personnel technique a pour mission d'améliorer votre cadre de vie. Une épaveuse et un camion muni d'un ampliroll permettra d'ajouter des bennes, une saleuse et un aspirateur à feuilles pour encore plus de réactivité et d'efficacité.

Début d'année les 3 ronds points d'entrée de village seront restructurés et réaménagés pour être plus économes en eau avec des massifs secs et les fontaines seront mises en circuit fermé.

L'Office de Tourisme déménage

L'Office de Tourisme actuel présente l'inconvénient de n'être pas très visible pour qui ne connaît pas Régusse et surtout il est beaucoup trop exigu, ce qui génère des files d'attentes à l'extérieur pendant les périodes estivales.

Pour pallier à ces inconvénients l'Office de Tourisme prendra ses quartiers dans un nouvel espace qui sera installé à proximité de la Mairie (Espace René Bonnet) avec le soutien de la CCLGV.



Ouverture d'une brasserie

L'ancienne pizzeria « Le Rejussia » va être remplacée par une brasserie proposant des plats traditionnels de la cuisine française. Des travaux d'aménagement vont être effectués et notamment la structure en toile sera remplacée par une construction métallique imitant l'architecture provençale.

Ouverture prévue en avril-mai 2022.

Déménagement du service d'aide à la personne

Le service d'aide à la personne actuellement installé dans des bureaux au-dessus de la fleuriste va s'installer dans les locaux de l'ancien salon de thé « L'Enchanteur », locaux que cette société a achetés à la commune et qu'elle a fait réaménager en bureaux.

Finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme communal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PLU de Régusse a pris du retard au fil des différentes mandatures : il est en chantier depuis 2014 et son absence pénalise notre commune pour l'obtention de permis de construire, le développement d'une zone artisanale et d'autres projets structurants pour notre territoire.



Les travaux ont repris activement en 2021 et se poursuivront en 2022 en respectant les étapes :

- **Octobre 2021** : première présentation aux partenaires régionaux (Préfecture, Département, Chambre d'agriculture, Parc Naturel du Verdon)
- **janvier 2022** : présentation à la commission des sites
- **Juin 2022** : enquête publique auprès des régussois
- **Août 2022** : approbation par le Conseil Municipal



LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La gestion des déchets est une compétence que la Communauté de Communes exerce pour ses 16 villes, cela représente un budget considérable de plus de 3 millions d'euros en 2020.

Le tri sélectif

Bien trier ses déchets ménagers, c'est permettre leur recyclage et diminuer le contenu de sa poubelle.

Le principe est simple, sur les aires de tri :

- les **emballages de carton, plastique, métal** vont dans les conteneurs jaune
- le **verre** va dans les conteneurs verts
- les **papiers et journaux** vont dans les conteneurs bleus
- les **cartons** vont dans les conteneurs dédiés (ou en déchèterie)

Aucun de ces 4 types de déchets ne doit se retrouver dans la poubelle et dans les conteneurs d'ordures ménagères résiduelles (bacs verts à roulettes).



Bien trier c'est payer moins d'impôts !

Le coût de traitement des ordures ménagères résiduelles augmente chaque année. Il était de 81€ / tonne en 2015, il est de 160€ / tonne en 2020 soit le double !

Cela signifie qu'à chaque fois que vous mettez dans la poubelle 10kg de déchets au lieu de les trier (cartons, verres, papiers, emballage) ou de les composter, cela coûte 1,60€ à la collectivité, donc aux contribuables de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV).

Et nous pouvons collectivement faire mieux : en moyenne en 2020 un habitant de la CCLGV a produit 409 kg d'ordures ménagères résiduelles, c'est un chiffre en constante diminution (c'était 465 kg en 2015), mais nous sommes au-dessus de la moyenne de notre Région Sud (385kg/habitant/an) et très au-dessus de la moyenne nationale (254 kg/habitant/an).

On voit encore trop de déchets recyclables dans les conteneurs d'ordures ménagères résiduelles, soyons tous plus citoyens !



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Recyclerie

Depuis mai 2021, une recyclerie est installée à Villecroze. Elle est ouverte les mardis, vendredis et samedis matins de 9h30 à 12h30 et les mercredis après-midi de 14h30 à 17h30.

Ce lieu permet la réception de vos dons, le nettoyage et la révision de ces objets et enfin leur mise en vente à petits prix.

> Contact au 07 67 88 19 31

L'accès en déchèterie des professionnels

Depuis le 1er juillet 2021, le traitement des déchets des usagers professionnels fait l'objet d'une tarification liée au type de déchets et au poids ou au volume déposé.



Tout (ou presque) peut se recycler

Savez-vous que le recyclage ne concerne pas que vos déchets ménagers ?

Vous pouvez aussi recycler :

- Vos médicaments à la pharmacie (ne surtout pas les jeter à la poubelle ou dans les toilettes)
- Vos piles et lampes usagées dans des conteneurs dédiés à Super U (ou d'autres magasins)
- Vos bouchons de liège chez les cavistes (pour faire de l'isolation de maison)
- Vos livres d'occasion dans les boîtes d'échanges à Super U. Réflexion sur un nouveau point d'échange sur le cours.
- Vos anciens meubles ou appareils à la Recyclerie

Enfin, n'oubliez pas les 2 vide-greniers annuels de Régusse !

LA COMMUNE S'ENGAGE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !



Marché zéro déchet: Préserver l'environnement et réduire les déchets, la commune de Régusse, pionnière au sein de la CCLGV.

L'objectif : encourager les commerçants à adopter une démarche responsable en réduisant les emballages et en triant les déchets. Un espace de tri éphémère sera implanté tous les dimanches sur site pour la durée du marché et les commerçants y apporteront leurs déchets et emballages pour laisser place nette. L'ensemble des déchets sera ensuite conduit vers leur point de valorisation. Les commerçants signeront une charte d'adhésion à ces principes qui garantira de ce fait leur volonté de participer à cette démarche. Cette opération devrait permettre de réduire considérablement les déchets destinés à l'enfouissement."



Compostage

Il existe, en face de La Chapelle St Jean, un site de compostage partagé permettant le traitement des déchets de cuisine ou de jardin pour produire du compost. Le compostage est également possible individuellement, renseignez-vous auprès de la CCLGV.

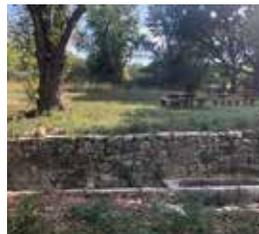
RÉHABILITATION DE LA FONTAINE DE L'AUMADE

La fontaine de l'Aumade est située en contrebas du GR99 reliant Quinson à Artignosc/Verdon via le domaine de la Tour, sur le hameau de Villeneuve à Régusse.

La fontaine de l'Aumade est de type lavoir, abreuvoir ou auge pour animaux, éléments essentiels de la vie quotidienne dans les campagnes de l'époque. Autrefois l'auge était la mangeoire et l'abreuvoir des animaux. Quant au lavoir, disposant d'un ou deux pans inclinés, il servait à frotter et battre le linge.

La fontaine se compose de trois bacs taillés dans la roche surmontés d'un muret en pierre naturelle dans un espace verdoyant.

Des tables et des bancs ont été ajoutés pour le bien-être des randonneurs. Merci aux agents du service technique de Régusse qui ont nettoyé la fontaine, aménagé son environnement et refait une partie du chemin sur son parcours naturel.



Deux dossiers sont en cours actuellement : la réhabilitation des remparts et la restauration des oratoires.

REMISE EN ÉTAT DES ORATOIRES



La commune possède **dix oratoires** (plan disponible à l'office de tourisme).

Leur état est variable au niveau de la maçonnerie, de l'environnement paysager et des statuette dans les niches prévues à cet effet.

Le Conseil régional a émis un avis favorable pour la remise en état et nous attendons le versement des subventions pour finaliser ce projet.



RÉNOVATION DES REMPARTS



En juillet 2018, le Conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer un accord avec la Fondation du Patrimoine pour les travaux souhaités sur les remparts. Mais nous attendons l'accord des Bâtiments de France. Nous ne l'avons pas reçu au moment des élections, le dossier a donc été bloqué.

En octobre 2020, la nouvelle majorité a relancé le dossier, confiant à Madame Duriez la gestion de notre patrimoine en général. La rénovation est prévue en plusieurs phases afin d'étaler les dépenses sur plusieurs années : réhabilitation des remparts dans un premier temps puis restauration du chemin de ronde.

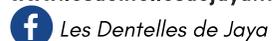
Trois courriers sont partis conjointement : l'un vers le PNR pour l'obtention de subventions, le second vers les Bâtiments de France pour l'aval du projet « réduit », le troisième vers la Fondation du Patrimoine pour la production des documents sur le mécénat.

Nous lancerons prochainement une souscription permettant à chaque citoyen de participer à la sauvegarde de notre patrimoine. A noter que ces dons sont déductibles des impôts.

SHOPPING À RÉGUSSE



LES DENTELLES DE JAYA
A suivre sur Facebook live
les mercredis / jeudis /
vendredis à partir de 20h.
07 49 00 24 65
www.lesdentellesdejaya.fr



Les Dentelles de Jaya



PRET A PORTER / CHAUSSURES / ACCESSOIRES

Une boutique agréable et conviviale, vous propose une large gamme de vêtements et accessoires (chaussures, sacs etc...) tendances ainsi que des cosmétiques et parfum d'ambiance pour la maison.



BOUTIQUE SOLIDAIRE
Vendredi-Samedi
9h30 - 18h30
Dimanche 9h30 -13h
07 72 30 19 12



DÉPOT-VENTE

Venez déposer vos vêtements, vaisselle, articles de décoration. Ils seront proposés à la vente dans notre boutique solidaire. Les bénéfices sont reversés intégralement au secours catholique. Une équipe dynamique vous accueille : vendredi, samedi et le dimanche matin.



ÇA VIENT DU CŒUR
42 Cours A. Gariel
09 88 35 46 08
06 68 19 32 89
moming@hotmail.fr



FLEURISTE / DÉCORATION / IDÉES CADEAUX

Besoin d'offrir des fleurs, une belle bouteille de vin de notre région, d'un cadeau ? Poussez la porte de cette jolie boutique tenue par Sabine. Vous y trouverez également des parfums d'ambiance ainsi que de la décoration pour votre intérieur et extérieur.



LES COMMERÇANTS

De nombreux commerçants font vivre le village au quotidien : l'épicerie "Proxi", le garage "Denis M", l'informaticien, les coiffeurs, la boulangerie, nos bars et restaurants... Sans oublier de nombreux entrepreneurs, artisans, et le supermarché U.



ASSOCIATIONS RÉGUSOISES

La municipalité maintient ses efforts en direction des associations en 2021 en proposant une enveloppe budgétaire stable de 19.800 euros.

Objectif : maintenir et renforcer le lien social, sportif et culturel.

Cette aide financière et logistique (prêt de salle, matériel mis à disposition...) à destination des 27 associations s'organise dans la concertation à travers des rencontres régulières et via l'organisation d'un forum annuel.

Une nouvelle association de commerçants vient de rejoindre le tissu associatif :

"Les Festivités Régussoises", avec une volonté d'animer le village et de dynamiser le cours.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un organisme communal différent de la mairie. Son conseil d'administration est présidé par le maire et comprend notamment des personnes qualifiées dans le domaine social.

Le rôle du CCAS est d'animer l'action sociale dans la commune. A Régusse, les missions confiées par la municipalité sont ciblées et s'adressent aux personnes démunies, aux personnes âgées, handicapées ou invalides.

SES MISSIONS

Accueil physique en Mairie pour informer / orienter / aider les habitants dans :

- la constitution et transmission des dossiers d'aide sociale (RSA) ou d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) - **61 dossiers traités par an**
- aides diverses afin de lutter contre l'exclusion et la précarité. Secours d'urgence, bons alimentaires
- Domiciliation des personnes sans domicile (pour leur courrier et faire valoir leurs droits sociaux)
- MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) - Carte invalidité, carte de cécité, reconnaissance comme travailleur handicapé
- Aide à l'admission en maison de retraite
- Logis Familial Varois, constitution des dossiers, transmission et suivi
- Télé alarme, proposition du service, constitution du dossier, transmission à Mondial Assistance - **29 bénéficiaires disposent de ce système de détection de chutes**
- Participation à différents dispositifs actions conjointes Pôle emploi, missions locale
- **Présence de l'Assistante Sociale sur rendez-vous : le lundi et jeudi en mairie**



Le CCAS dispose :

- D'un budget autonome, dotation financière de la commune
- D'une Adjointe administrative chargée de l'Accueil (à temps partiel)
- D'une responsable administrative (à temps partiel)

NOS ACTIONS

- Colis des Séniors à Noël
- La Navette de Régusse transport domicile à domicile sous conditions (voir en mairie)
- Célébration et hommage à Mme CHAUVET Centenaire
- Spectacle et livres aux enfants de la Maternelle pour Noël,
- Mission Locale rendez-vous avec les jeunes pour information





COMPTE RENDU ACTIVITÉ CCFF RC-SC

Le CCFF de Régusse comprend 30 membres tous bénévoles.

Du 1er Juillet au 31 Août le CCFF patrouille tous les jours soit 62 sorties et environ 3 600 Km. Ils surveillent les massifs forestiers contre l'incendie, ils assurent également la sécurité des promeneurs égarés et bien souvent les remettent sur le bon chemin. Ils surveillent également l'emploi interdit des barbecues. Ils interdisent l'accès aux massifs forestiers les jours classés rouge ou noir.

Le CCFF assure également la sécurité routière lors de la course cycliste des Boucles du Haut Var sur le territoire de la commune.

Lors des dernières inondations le CCFF est intervenu pour assister les personnes dans les maisons inondées et dégager des routes encombrées.

Le CCFF constitue également la Réserve Communale et la Sécurité Civile et est sous la présidence du Maire.

Les bénévoles du CCFF conduisent également la navette du CCAS, pour les déplacements de nos aînés.

Rappel : Débroussailler est une nécessité

L'obligation légale de débroussaillage : la loi oblige tous les propriétaires situés à moins de 200 mètres d'une forêt, plantation et garrigue ; de débroussailler son chemin, son terrain dans un rayon de 50 mètres y compris chez les voisins sous réserve de leur autorisation.



La nouvelle équipe municipale est installée depuis maintenant une année. Les premières dispositions ont été prises pour améliorer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble de la commune :

- Recentrage des actions des policiers municipaux sur le village (abandon de la police pluri-communale).
- Redéfinition des missions : plus de prévention pour les petites infractions et répression pour les actes de délinquance rurale, les cambriolages, les actes d'incivilités (dépôts sauvages d'ordures...).
- Suspension de la vidéo-verbalisation.
- Surveillance : réparation des caméras obsolètes ou en panne. L'installation d'un moniteur central et le remplacement du PC de visualisation permettent d'observer en même temps plusieurs secteurs. A terme une surveillance humaine à des heures définies comme sensibles améliorera l'efficacité de notre sécurité. L'agent de surveillance avisera la patrouille ou à défaut le "17" dès la détection d'une infraction en cours ou sur le point d'être commise.



A l'étude :

- Circulation et stationnements repensés sur le cours Gariel pour plus de sécurité et de fonctionnalité.
- Optimisation de la signalisation routière sur l'ensemble de la commune.
- Augmentation des effectifs lorsque la situation budgétaire sera consolidée.

**La Sécurité est l'affaire de tous, soyons vigilants.
La Municipalité est totalement engagée dans ce domaine.**



Du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.
- 2 Les personnes à recenser se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur « le recensement en ligne, c'est ici ».
- 3 Elles entrent leur code d'accès et mot de passe, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.
- 4 Elles saisissent les informations concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.
- 5 Elles répondent au questionnaire en étant guidées.
- 6 Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un accusé de réception à l'adresse mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES TRÈS ACTIF

Au mois de juillet 2021 ont eu lieu les premières élections, marquant la création du premier Conseil Municipal des Jeunes de Régusse (CMJ).

La création de ce CMJ s'inscrit dans une volonté de la municipalité de :

- prendre en considération les opinions, les attentes et aspirations de nos Jeunes
- leur permettre de découvrir la vie municipale et de mieux appréhender les droits et les devoirs de tout citoyen
- les impliquer dans la vie du village en leur permettant de réaliser des projets et actions pour eux, dans l'intérêt général et devenir ainsi des citoyens engagés dans la vie de la commune.

QUI SOMMES NOUS?



Composé de **17** Régussoises et Régussois, ces Jeunes conseillers des classes de CM1 à la classe de 5ème forment cette nouvelle instance consultative, force de proposition apolitique.

NOS ACTIONS

- Réalisation d'un projet en collaboration avec l'association « La Petite Ferme de LILLY » : création d'un hôtel à insectes à l'occasion de la Fête de la Science.
- Organisation d'une action de nettoyage dans la commune à l'occasion de la journée citoyenne.
- Organisation de la Fête d'Halloween en collaboration avec les agents du service Jeunesse et des élus.
- Participation à la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la paix et d'hommage à tous les morts pour la France le 11 novembre dernier.

Dès le mois de janvier, le CMJ se réunira pour définir les futurs projets et actions à mettre en œuvre en 2022.



Tout d'abord saluons l'adaptabilité des équipes d'enseignants, de l'animation ainsi que de notre restauration scolaire, face aux différentes mesures et règles sanitaires mises en place depuis ce début d'année.

Les élèves de maternelle et élémentaire sont accompagnés dans les meilleures conditions possibles pour vivre cette épidémie, ce n'est pas simple pour eux non plus.

DU NOUVEAU À LA CANTINE

Provence Délices a remporté le dernier marché public pour la restauration scolaire dans le respect de la loi Egalim (interdiction du plastique, repas dits "végétariens", produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire). Les enfants bénéficient de menus variés, équilibrés, privilégiant les produits issus de circuits courts avec une nouvelle grille tarifaire calculée à partir du Quotient Familial (de 0,90 à 3,30 euros le repas).
Objectif 2022 : une cantine encore plus engagée contre le gaspillage alimentaire (sensibilisation, compostage des aliments...).



UN PÉRISCOLAIRE DYNAMIQUE

Remarquons les très belles décorations fabriquées par les enfants avec l'aide de nos animateurs et déposées sur les sapins installés devant les commerces sur le cours Gariel.

En cette fin d'année, la municipalité, accompagnée des animateurs, a pu organiser le passage du père Noël, de son lutin et des mascottes venant distribuer cadeaux et goûter de Noël.

Une fantastique après-midi ou le plaisir des enfants nous met tous du baume au cœur.



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

L'école élémentaire a bénéficié du renouvellement de son parc informatique grâce à deux appels à projets (label "école numérique" et le "plan de relance continuité pédagogique" et aux investissements de la commune :

- 10 ordinateurs
- 4 video projecteurs
- 5 lecteurs cd/dvd
- 2 écrans de projection

L'école maternelle n'est pas oubliée : des dons et le recyclage des ordinateurs sont en cours.

D'autres travaux ont été menés pour améliorer la sécurité des enfants :

- réfection du préau
- dans les classes : menuiseries, chauffage / climatisation



L'AGENDA VOUS EST PRÉSENTÉ POUR INFORMATION. CHAQUE MANIFESTATION EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉE OU ANNULÉE EN FONCTION DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR. POUR RESTER INFORMÉ, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA MAIRIE OU SUR FB.

FEVRIER

THÉ DANSANT + REPAS (FESTIVITÉS RÉGUSOISES OU FR)
CONCERT GOSPEL
LES BOUCLES DU HAUT VAR (VÉLO CLUB HYEROIS)

MARS

EXPOSITION GEORGES BRASSENS
SAINT PATRICK DAY - REPAS IRLANDAIS
+ CONCERT MUSIQUE CELTIQUE ELECTRO ROCK (FR)

AVRIL

RALLYE VOITURE (ASSOCIATION PVVL)
CONCOURS DE PÉTANQUE (FR)
CHASSE À L'ŒUF (FR)

MAI

FÊTE DE LA NATURE
CONCOURS DE PÉTANQUE (FR)
COURSE D'ORIENTATION (FR)
FÊTE DU TERROIR (FR)

JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE
CONCOURS DE PÉTANQUE (FR)

JUILLET

JAZZ VERDON
14 JUILLET : CONCERT-BAL ET FEU D'ARTIFICE
UNA VOCE
CONCERTS DES MARDIS (FR)
ANIMATIONS KARAOKE + BLIND TEST (FR)

AOUT

FETE DES MOULINS
CONCERTS DES MARDIS (FR)

SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE
JOURNÉE MOTOS - AUTOS

OCTOBRE

FÊTE DE LA SCIENCE

NOVEMBRE

LOTO (FR)

DECEMBRE

MARCHE DE NOEL

DISPOSITIF DE REMOBILISATION ITINÉRANT LE BUS DES POSSIBLES



REMOBILISATION & FORMATION (83)

Le bus a pour ambition de dynamiser des jeunes adultes vivant en territoire rural vers une solution professionnelle. L'objectif est de les réintégrer dans un circuit d'apprentissage.

Il s'adresse à ceux qui :

- ont arrêté leur scolarité
- sont en transition professionnelle
- réfléchissent à leur avenir



Lacs et Gorges du Verdon
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV) a été créée en 2014 et regroupe les communes d'Aiguines, Artignosc-sur-Verdon, Aups, Baudinard-sur-Verdon, Bauduen, Brenon, Châteauneuf, Le Bourguet, La Martre, Les Salles-sur-Verdon, Moissac-Bellevue, Régusse, Trigance, Tourtour, Vêrignon et Villecroze. C'est une intercommunalité rurale d'un peu plus de 9 000 habitants, à taille humaine.

La communauté de communes gère de nombreux services aux côtés des communes du territoire.

LES COMPÉTENCES DE LA CCLGV :

La valorisation des déchets

- Collecte et traite les déchets,
- Gère des 5 déchèteries,
- Broie sur rdv à domicile et composte
- Encourage le tri et la réduction des déchets, avec des actions de prévention auprès de la population.



Les grands projets d'aménagement

- Participe financièrement au développement de la fibre optique sur le territoire,
- Organise la mobilité,
- Porte le Schéma de Cohérence Territoriale,
- A construit et assure la gestion du bâtiment d'hébergement des secours et de gendarmerie en saison estivale.

La famille et l'action sociale

- Gère les bâtiments des 3 crèches associatives, et soutien financièrement les crèches du territoire
- A mis en place et organise le Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP)
- Projette la mise en place d'un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
- Gère l'Espace France Services.
- Favorise un service de santé de proximité grâce à la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Aups.



VERS UNE SOLUTION PROFESSIONNELLE

Formation CLEA
Séjours fondamentaux accueillis à un projet de groupe valorisé et en lien du village

Salle de formation
Numérique itinérante

Accompagnement
Individuel socio-projet confiance en soi

6 communes du Haut-Var sur 30 mois

10 Jours de 16 à 30 ans formés, accompagnés et indemnisés dans chaque commune

Une trentaine de Familles accueillies et orientées

Consortium
Institutions publiques, Mairies, Associations, Entreprises

Myriam DESCHAMPS
Pôle Insertion 83 - CFC Var
Tél : 06 98 42 45 65
myriamdeschamps@apprentissage.auteuil.org

LBDP en résumé :

Quoi ?

Un parcours **ACTIF** et **CONCRET** sur 4 jours semaine :

- Une formation sur des savoirs fondamentaux et certification CléA
- Une mise en pratique des compétences sur un projet concret de groupe*, pensé et monté par les stagiaires eux-mêmes et valorisé auprès des habitants, entreprises, commerces et élus de la commune
- Une ouverture sur une solution professionnelle grâce à un accompagnement individualisé

*Exemples : organisation d'une manifestation sportive ou culturelle, mise en place d'une action de solidarité internationale, création d'entreprise, construction d'un habitat léger...

Où ?

6 communes du Haut-Var
A Régusse dès mars 2022
Pendant 5 mois

Quand ?

Dans chaque commune :

- 10 jeunes de 16 à 30 ans formés, accompagnés et indemnisés pendant leur expérience LBDP**
- 30 familles accueillies et orientées**

Pour qui ?



Le développement économique

- Favorise l'entrepreneuriat, et accompagne les porteurs de projets, au travers du financement de permanence conseil à l'espace France services avec BGE
- Gère les zones d'Activités Économiques, dont celle de Régusse.

L'eau et l'assainissement non collectif

- Protège les milieux aquatiques et les ressources,
- Gère l'assainissement non collectif avec la société VEOLIA.

L'attractivité et le rayonnement

- Développe la promotion touristique avec un office de tourisme catégorie 2 et ses 8 bureaux d'information touristique
- Crée des itinéraires de randonnées,
- Soutient les grands événements.

L'environnement et l'énergie

- Valorise les espaces forestiers, en assurant annuellement des travaux sur les pistes de sécurité incendie
- Soutient l'agriculture,
- Accompagne la transition énergétique sur le territoire (permanences FAIRE à l'Espace France Services).

La gestion des risques

- Limite le risque Inondations et Érosion (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI),
- Limite le risque incendie (Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)
- Contribue financièrement au Direction Départementale des Services Incendie et Secours D.D.S.I.S

Les relations avec les communes

- La mutualisation
- Les groupements de commandes avec les communes
- Les rencontres avec le réseau des secrétaires de mairie
- La formation professionnelle avec les communes.



Les informations importantes (comptes-rendus, avis de réunion et autres) sont publiées sur notre site Internet, <https://www.cc-lacsorgesverdon.fr>, et disponibles au siège de la Communauté de communes (application mobile disponible sur google play ou l'Appstore : Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon), Ou sur la page Facebook de la CCLGV : <https://www.facebook.com/cclgv/>

Accueil du public : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Pour contacter votre Communauté de communes : Adresse : Place Martin Bidouré, Bâtiment de l'Office du Tourisme, 2e étage, 83630 Aups. Téléphone : 04 94 70 19 12. Courriel : accueil@cclgv.fr.



PAROLE DE LA LISTE « RÉGUSSE NOTRE AVENIR » FIN 2021

« Régusse notre avenir » a ressenti déception et inquiétude au moment des résultats lors des élections d'octobre 2020. Comment pouvait-il en être autrement ?

Nous avons alors adopté une position de neutralité car nous ne voulions pas nous situer dans une opposition systématique et nous avons choisi de contribuer au travail de la majorité en affichant nos différences voire en exprimant notre désaccord.

Notre différence, nous l'aurions cultivée par une méthode de travail faite de rigueur et de modestie. Nous aurions privilégié le dialogue avec l'opposition sur les sujets importants (vente ou achat immobilier par exemple). Nos désaccords sont fondés sur certains projets finalisés et/ou à venir (vente de l'Enchanteur, Office de tourisme...), et sur le manque de communication à leur propos. Nous aurions apprécié avoir les documents bien en amont pour les étudier et ne pas apprendre parfois leur finalité en pleine réunion.

Nous constatons par ailleurs des actions de prise en compte de nos suggestions dont nous sommes satisfaits. Notre objectif était, est, et sera toujours : « le bien être de Régusse » !

Arlette, Josiane, René

RÉGUSSE C'EST VOUS

EXPRESSION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE D'OPPOSITION

Bilan navrant et peu propice à l'enthousiasme !!!

Un an de mandat = Un an de déclin.

En voici deux exemples flagrants :

Piscine municipale. Cet équipement indispensable puisque le dernier du territoire doit être impérativement préservé, c'est une évidence ! Nous proposons qu'elle fasse l'objet d'une rénovation totale, dans le cadre d'un projet à mener en collaboration avec la CCLGV, le Département, la Région, le Ministère de la Jeunesse et celui de l'Éducation, tout cela au bénéfice des enfants de notre région, des scolaires et du grand public. Nous avons voté un budget de 60 000 euros pour effectuer des réparations d'étanchéité. Ci-dessous extrait du budget

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 173	Montant pour information
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENT PISCINE	60 000,00

La piscine a été fermée précipitamment fin août 2021 pour fuites, et nous apprenions que seulement 4000 euros de travaux avaient été réalisés !!!

Cherchez l'erreur ou

PLU. La dernière commission municipale (10/21) à laquelle participaient différents acteurs de l'Etat (Préfecture, Département, Agriculture, Parc Naturel Régional) s'est soldée par des remarques qui aboutiraient à un rejet pur et simple s'il devait rester en l'état. Il est plus qu'urgent de s'atteler sérieusement à ce dossier.

Et s'il n'y avait que ça !

Que dire des suppressions de Personnel et de services à la population, du manque criant d'entretien des routes et des chemins, du peu d'animations et de festivités durant l'été et le reste de l'année, de la vente au rabais de l'immeuble « l'Enchanteur », du peu de soutien aux commerçants durant la période COVID, de la gestion financière « très comptable » sans perspective pour Régusse et de la gestion du dossier inondations du quartier Peirard !

Conseil Municipal du 18.11.21 : La majorité s'est octroyée des frais de déplacements, d'hôtellerie et de restaurant. Une fois de plus, les belles promesses électorales se sont envolées.

Vous pouvez lire notre actualité sur notre page Facebook « VIVRE A REGUSSE »

OPPOSITION : « POUR RÉGUSSE ! », CONSEILLER MUNICIPAL REYNALD CADORET

1 an de mandat, 1 an d'amateurisme : que ce soit au travers de l'appropriation des résultats de l'équipe précédente (excédents financiers de 2020, aménagement de l'avenue Général de Gaulle), ou que ce soit par des réalisations sans ambitions (un glacier adossé au WC public, des travaux à minima pour la piscine malgré des promesses de campagne, le Peirard à l'abandon avec l'absence de réponse pour le lotissement San Peire...). L'amateurisme encore quand il s'agit des finances de la commune avec l'incapacité de lire un contrat de prêt correctement.

Pour notre groupe, la gestion d'une commune doit s'inscrire dans un projet politique large, d'intérêt général, avec une vision de long terme. Cette vision doit être régulièrement alimentée par le lien continu avec l'ensemble du conseil municipal (tous les élus, dont l'opposition) et la population : c'est le fameux concept de la démocratie participative.

Pour Régusse ! nous aspirons à davantage d'ambition, dans la rigueur du travail et du collaboratif.



Mairie de Régusse

Ensemble,
unissons nos forces

Je vous adresse au nom de
l'équipe municipale
mes meilleurs voeux pour un
avenir empreint d'espoir.

Rester optimiste et ouvert au
monde nous ouvre à un bonheur
possible...

Renée JEANNERET, Maire de
Régusse

